Image not found or type unknown

Refus de vente et exclusion d'un supermarché

Par **MiniMymy**, le **12/01/2015** à **18:12**

Bonjour,

je vous contacte suite à un incident survenu ce week-end dans le magasin de l'enseigne Intermarché de ma commune.

Avant d'entrer dans le magasin faire mes achats, j'attache, comme à mon habitude, ma chienne devant le magasin, dans le sas. Pendant les courses, je suis interpellée au micro. Le Directeur et un vigile m'attendent à l'accueil. Ils me demandent d'attacher ma chienne à l'extérieur car elle aboie. Je leur rétorque, un peu excédée, que je m'apprête à passer à la caisse et que ma chienne et moi partirons quand j'aurai réglé puis je m'en vais m'exécuter. Mon tour arrivé, le directeur surgit, s'interpose physiquement entre la caissière et mes courses en lui ordonnant de ne pas m'encaisser tant que la chienne n'aura pas été déplacée selon son souhait.
Je refuse d'obtempérer et des clients du magasin viennent me soutenir alors que le directeur appelle la police. Le directeur a ordonné à la caissière de ne pas encaisser l'un d'eux.
Ces deux clients ont attendu l'arrivée de la police et ont attesté de la situation pour la main courante. A aucun moment les policiers ne m'ont blâmée.

Je tiens à préciser que :
- je suis cliente du magasin depuis une dizaine d'années,
- j'ai de très nombreuses fois procéder ainsi avec cette chienne, mes précédents chiens et cela n'a jamais soulevé la moindre question
- Il n'y pas de signalétique interdisant l'accès aux animaux à cette zone qui n'est qu'un sas et où aucune denrée alimentaire est stockée

Je voudrais savoir quels sont mes recours contre l'enseigne pour ce qui me semble être un abus de pouvoir. Le Directeur avait-il le droit :
- d'exiger que j'attache mon chien ailleurs en l'absence de signalétique et de denrées alimentaires dans la zone, - d'empêcher l'encaissement de mes courses et de celle du client qui m'a défendu ?

J'aimerai me défendre car je trouve inadmissible d'avoir été ainsi publiquement humiliée et que je n'ose plus retourner dans l'enseigne alors que c'est la plus proche de chez moi.

Merci d'avance pour vos conseils avisés et votre dévouement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés